



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

94^e séance plénière

Vendredi 4 avril 2008, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine)

La réunion est ouverte à 10 h 20.

Débat thématique intitulé « Prendre conscience des progrès réalisés, relever les défis et redresser le cap pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 »

Point 116 de l'ordre du jour (suite)

Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire

M. Talbot (Guyana) (*parle en anglais*) :
Monsieur le Président, votre initiative de convoquer un débat thématique sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est tout à fait opportune et bienvenue. Le Guyana se félicite de contribuer aux délibérations sur ces questions très importantes. Ce faisant, ma délégation souscrit pleinement à la déclaration faite par la représentante d'Antigua-et-Barbuda, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et à celle faite par le représentant du Mexique, au nom du Groupe de Rio.

Les OMD revêtent une dimension importante dans l'ordre du jour international en matière de développement. Ils constituent un axe déterminant des efforts internationaux en faveur de l'avènement d'un monde meilleur au XXI^e siècle, un monde où les gens, où qu'ils soient, vivraient de manière digne, à l'abri du besoin et de la peur et dans un environnement protégé contre les ravages de l'activité humaine. Le présent débat met l'accent sur la faim et la pauvreté,

l'éducation et la santé, domaines dans lesquels il est particulièrement urgent de réaliser des progrès. Mais les progrès dans ces domaines sont bien entendu intimement liés à la réalisation d'autres objectifs, notamment ceux relatifs à l'autonomisation des femmes, à la viabilité de l'environnement et au renforcement du partenariat mondial.

Le sujet du présent débat rejoint opportunément notre constatation commune que, de manière générale, on ne progresse pas comme prévu dans la réalisation des OMD, malgré les nombreux exemples d'interventions réussies annoncées par les différents pays et les différentes parties prenantes à ce débat et le fait que la communauté internationale dispose des moyens de combler les lacunes qui persistent. Ainsi qu'il est signalé dans le document d'information fourni en vue de cette discussion, quelque 143 millions d'enfants de moins de 5 ans continuent de souffrir, dans le monde en développement, d'une alimentation inadéquate. Dans une économie mondiale qui génère 65 trillions de dollars, une telle situation ne peut qu'inviter à une action résolue. À mi-chemin de l'échéance de 2015, nos actions doivent s'inspirer d'un nouveau sentiment d'urgence, et nos partenariats s'accompagner d'un regain de vitalité, pour relancer la réalisation des OMD.

Le rapport du Guyana sur les OMD, qui fait le point des efforts déployés par mon pays pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, révèle que les progrès accomplis au plan national ont

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



été modestes et inégaux ces dernières années. Le Guyana a atteint une scolarisation quasiment universelle dans l'enseignement primaire, mais il demeure nécessaire d'accorder de l'importance à certains aspects, tels que le nombre d'enseignants qualifiés et le coefficient enseignants/étudiants, qui doivent être améliorés. Fidéliser les enseignants qualifiés, dont un bon nombre sont partis dans des pays développés et d'autres régions, constitue également un défi majeur.

Notre pays est en passe d'atteindre les objectifs relatifs à l'éradication de la faim extrême, à la promotion de la parité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à l'établissement d'un environnement durable. Pourtant, des efforts plus soutenus sont nécessaires pour que l'on puisse atteindre les cibles relatives à l'éradication de l'extrême pauvreté et à la lutte contre le VIH/sida, et consolider les acquis encourageants réalisés récemment afin d'éliminer la menace du paludisme.

D'autre part, si les tendances actuelles devaient se poursuivre, la réalisation des objectifs fixés en matière de réduction de la mortalité infantile, de l'amélioration de la santé maternelle et de la lutte contre d'autres maladies graves pourrait s'avérer illusoire.

Heureusement, la coopération Sud-Sud, notamment l'aide médicale substantielle fournie par la République de Cuba, a beaucoup aidé le Guyana à surmonter ses difficultés dans le secteur de la santé. Nous prévoyons qu'une augmentation du nombre de professionnels de la santé qualifiés, entre autres, aura un effet appréciable sur les indicateurs du Guyana en matière sanitaire à moyen et long termes.

Au Guyana, la réalisation des OMD est fermement ancrée dans notre stratégie nationale de réduction de la pauvreté. La manière dont nous parvenons à surmonter les importantes difficultés économiques structurelles et à maintenir des conditions économiques favorables à l'échelon national aura une incidence directe sur nos perspectives de succès dans la réalisation des OMD. Nos efforts doivent avant tout viser à améliorer la production et la productivité agricoles. L'expérience du Guyana indique qu'une croissance économique soutenue demeure une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour progresser dans la réalisation des OMD. En fait, plusieurs autres enseignements peuvent être tirés de

l'expérience acquise dans le cadre des OMD, qui valent la peine d'être mentionnés dans notre débat.

Premièrement, des progrès substantiels sont possibles si l'on intensifie aussi bien l'aide apportée que les efforts consentis. Dans le cadre de sa participation à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, le Guyana bénéficie d'un allègement substantiel de la dette multilatérale et bilatérale. La réduction importante des versements effectués au titre du service de la dette nous a permis d'allouer davantage de ressources à la réduction de la pauvreté. Les investissements plus importants dans les secteurs sociaux ont quant à eux permis l'apparition de tendances plus positives dans la réalisation de nos objectifs. Le programme de prévention de la transmission mère-enfant, dont la réalisation est facilitée grâce à l'aide des États-Unis, par le biais du Plan d'urgence du Président des États-Unis pour lutter contre le sida, constitue un bon exemple de l'impact d'une aide externe accrue. Avant le lancement de ce programme au Guyana en 2001, 35 % des enfants nés de mères infectés par le VIH/sida étaient aussi séropositifs. En 2005, ce pourcentage était tombé à 5 % en moyenne dans les régions bénéficiant du programme.

Deuxièmement, les progrès sont actuellement surtout limités par le manque de ressources, et par le fait que précédemment, l'aide n'était pas reçue de manière régulière. Les donateurs n'honorent pas toujours leurs promesses et les ressources financières ne peuvent ainsi pas toujours être allouées à notre stratégie de réduction de la pauvreté. Par exemple, entre 2003 et 2006, le Guyana n'a reçu qu'un cinquième du montant promis – pourtant indispensable – pour l'aider à atteindre les OMD. Les ressources supplémentaires nécessaires dépassent les capacités du programme macroéconomique actuel du Guyana. L'écart entre les engagements en matière de ressources et les montants effectivement décaissés doit être comblé de toute urgence.

Le troisième enseignement est que, compte tenu de l'interdépendance des défis à relever, une approche globale reste la meilleure garantie de succès dans la réalisation des OMD. Dans ce cadre, l'un des défis les plus redoutables qui se présente au Guyana est la réduction de l'incidence des maladies contagieuses. Le fait que notre pays ait relevé le défi de la tuberculose il y a de nombreuses années est largement reconnu. Pourtant, avec l'émergence de l'épidémie du VIH/sida, la tuberculose a refait surface, à tel point qu'elle est

désormais considérée comme un grave problème de santé publique. Dans ce contexte, traiter efficacement la tuberculose est étroitement lié à la solution du problème du VIH/sida, qui bien entendu est également lié aux autres progrès socioéconomiques.

S'agissant de l'avenir, les principales difficultés auxquelles se heurte le Guyana consistent à surmonter les obstacles à la croissance économique, en particulier maintenir un niveau d'endettement viable, renforcer la production et la productivité agricoles, satisfaire aux besoins en matière de renforcement des capacités, et surmonter les obstacles à l'absorption des ressources, optimiser les ressources de base, faire face à l'augmentation rapide des prix des denrées alimentaires de bases et de l'énergie, améliorer les méthodes de surveillance et d'évaluation, satisfaire aux priorités concurrentes telles que celles causées par les changements climatiques, la criminalité et la sécurité, les chocs exogènes, l'intégration de la sexospécificité et l'établissement d'une stratégie nationale pour la réalisation des OMD au Guyana.

Les défis posés par les changements climatiques sont particulièrement réels pour un pays comme le nôtre, dont les côtes sont situées au-dessous du niveau de la mer et sujettes à de nombreuses inondations, et qui a perdu près de 60 % de son produit intérieur brut par suite de la dernière grande inondation de 2005. Il faut veiller à ce que les mesures prises pour relever les défis réels posés par les changements climatiques n'exacerbent pas la concurrence en ce qui concerne les ressources à consacrer à la réalisation des OMD.

Enfin, ma délégation voudrait souligner qu'il persiste de nombreuses lacunes dans les efforts entrepris dans le monde pour réaliser les OMD d'ici à 2015. L'une est qu'on accorde une attention relativement limitée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Comme la Banque mondiale l'a noté, environ 70 % des groupes cibles concernés par les OMD vivent dans des zones rurales, en particulier en Asie et en Afrique. Pour la plupart des pauvres des zones rurales, y compris des pays comme le mien, l'agriculture contribuera pour beaucoup à la réalisation des OMD. Il est par conséquent essentiel d'investir davantage dans l'agriculture et dans la sécurité alimentaire pour mener à leur terme les OMD.

M. Yohannes (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais vous exprimer la reconnaissance de ma délégation, Monsieur le Président, pour avoir organisé ce débat thématique autour du thème

« Constaté les progrès, affronter les difficultés et redresser le cap afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 ». Ce débat vient à point nommé, alors que nous sommes à mi-parcours dans le processus de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et que nous devons dresser un bilan de ce qui a été accompli jusqu'à présent et déterminer quelles tâches il nous reste à mener à bien pour atteindre les objectifs avant la date butoir.

Ma délégation fait siennes les déclarations prononcées au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Groupe africain.

Comme indiqué dans les divers rapports de l'ONU et lors des précédents débats de l'Assemblée générale sur les OMD, les progrès enregistrés jusqu'ici ne sont pas très encourageants, bien que leur niveau varie d'un pays à l'autre. Les résultats mitigés de notre action ne doivent toutefois pas être considérés comme un retard subi, mais comme une motivation supplémentaire à redoubler d'efforts et faire preuve d'encore plus de détermination pour atteindre les objectifs.

Les difficultés liées à la réalisation des OMD sont évidentes et ont fait l'objet de discussions à plusieurs reprises et à diverses occasions par le passé. Mais il est grand temps, alors que nous sommes arrivés à mi-chemin du processus de réalisation des OMD, que nous recensons les principaux problèmes et que nous prenions des mesures concrètes pour y remédier efficacement et rapidement. On ne cesse de répéter qu'à moins d'un partenariat mondial adéquat, les efforts des pays en développement ne produiront pas à eux seuls les résultats que nous souhaitons tous – en tout cas pas avant la date butoir.

M. Soborun (Maurice), Vice-Président, prend la présidence.

Il est évident que nos partenaires de développement n'ont pas su tenir leurs promesses de mettre en œuvre le Consensus de Monterrey, la Déclaration du Millénaire et d'autres engagements convenus à l'échelle internationale. Ce manque de partenariat, associé à une situation économique mondiale de plus en plus instable et difficile, vient compliquer les difficultés auxquelles doivent déjà faire face les pays en développement, réduit à néant les progrès même limités qu'ils ont pu accomplir dans le processus et accroît l'ampleur des problèmes.

Ma délégation partage pleinement l'opinion selon laquelle il faudrait accorder une importance primordiale à accroître l'investissement dans l'agriculture, l'infrastructure et le secteur social. Afin d'accélérer le développement industriel et d'augmenter la croissance générale, il est essentiel de développer le secteur agricole, qui est crucial pour fournir des matières premières à l'industrie et assurer la sécurité alimentaire. L'accent mis sur l'agriculture par nos partenaires de développement et les institutions financières internationales est toutefois insuffisant, ce qui a affaibli et rendu inefficace l'apport significatif de ce secteur aux efforts des nations en développement pour combattre la faim et la pauvreté. De même, l'insuffisance et l'irrégularité des ressources dans les secteurs sociaux, tels que la santé – étant donné que la majeure partie de la population des pays en développement souffre de maladies évitables et curables – et l'éducation, domaine crucial pour le renforcement des capacités, est l'un des principaux obstacles à la réalisation des OMD.

L'Éthiopie, avec son économie agraire, a conscience du rôle clef du secteur agricole dans l'économie et de ses effets rapides et positifs, dès le début, sur la croissance des autres secteurs économiques et sociaux. Le secteur agricole apporte une contribution cruciale en ce qui concerne les ressources humaines et naturelles nécessaires à un développement rapide, et il constitue la principale source de devises étrangères.

C'est pourquoi le Gouvernement éthiopien a élaboré une stratégie d'industrialisation fondée sur le développement agricole en vue d'accorder la primauté au secteur agricole comme force motrice du développement dans son ensemble. Au titre de la stratégie, des milliers d'agents de développement ont été formés à l'agriculture par des institutions d'éducation et de formation techniques et professionnelles, et plus de 5 000 centres de formation d'agriculteurs ont été créés afin d'aider les exploitants à accroître suffisamment leur production agricole pour répondre aux besoins locaux et assurer la compétitivité du pays sur les marchés mondiaux, grâce à des avantages comparatifs. Un ensemble amélioré de services de vulgarisation est maintenant disponible conformément aux conditions environnementales et commerciales existantes : ceux-ci sont conçus pour remédier aux problèmes de productivité et de production.

Pour ces raisons et pour d'autres encore, le secteur connaît pour l'instant une croissance régulière en termes de production et contribue, avec de bons résultats à l'exportation, à obtenir des résultats tangibles en ce qui concerne l'augmentation de la croissance économique depuis quelques années. Durant le seul exercice budgétaire en cours, nous avons jusqu'à présent atteint une croissance économique de 10,8 %, et voilà cinq ans d'affilée que celle-ci maintient une moyenne de 10 %. Ces performances économiques remarquables se trouvent par ailleurs être supérieures au taux moyen de croissance économique des pays de l'Afrique subsaharienne.

L'Éthiopie, outre qu'elle est l'un des premiers pays à avoir préparé et mis en œuvre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, a fait des progrès notables sur la voie de la réalisation des OMD. En effet, durant la préparation du Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté, aujourd'hui achevé, à l'aube du nouveau millénaire éthiopien, le Gouvernement a saisi l'occasion d'incorporer les OMD dans le plan de développement national. Grâce à nos efforts, nous avons obtenu des résultats encourageants qui nous incitent à penser que nous devrions atteindre les cibles de certains des objectifs.

En ce qui concerne le taux de scolarisation dans le primaire, le nombre d'enfants pris en charge est passé de 8,1 millions en 2002 à 12,6 millions en 2006. Le taux de scolarisation brut a donc crû de 61,6 % en 2002 à 91,3 % en 2006. La proportion de filles a également augmenté, passant de 52,2 % en 2002 à 83,9 % en 2006.

Le Gouvernement éthiopien reconnaît également que l'état de santé médiocre de ses citoyens nuit gravement à la productivité économique et freine les efforts déployés pour réduire la pauvreté et combattre la faim. Les maladies communes liées à la pauvreté, dont le paludisme, la tuberculose, les maladies infantiles et le VIH/sida, continuent de tuer des Éthiopiens. Le Gouvernement, qui appuie sans réserve l'accent mis sur la santé dans les OMD, a élaboré et commencé à mettre en œuvre un programme de développement du secteur de la santé étalé sur 20 ans. Les premiers résultats indiquent que l'accès aux services de santé s'est amélioré, passant de 52 à 72 % et que les taux de mortalité infantile et des enfants de moins de 5 ans ont tous deux baissé, de 167 à 123 pour 1 000 personnes et de 97 à 77 pour 1 000, respectivement, en l'espace de cinq ans.

Le Gouvernement, résolu à bâtir sur les acquis obtenus au fil des ans, a élaboré un plan global de développement sur cinq ans, appelé Plan pour accélérer le développement durable afin de mettre un terme à la pauvreté. Le plan est actuellement mis en œuvre dans le but de progresser vers les objectifs stratégiques importants qui sont poursuivis au titre du Programme de développement durable et de réduction de la pauvreté, à présent achevé. Non seulement les secteurs agricole et social vont continuer de se voir accorder une priorité et une attention maximales dans le cadre de notre développement, mais d'autres secteurs importants tels que l'énergie et le développement de l'infrastructure vont aussi bénéficier de l'attention dont ils ont besoin et qu'ils méritent. Les mesures prises pour développer le secteur énergétique, en renforçant les capacités de nos mécanismes nationaux de génération d'énergie pour l'électrification rurale et par le biais de programme d'exportation d'électricité, sont jusqu'à présent très encourageantes.

Les efforts déployés par le Gouvernement pour étendre le réseau routier national, depuis la capitale et dans les quatre directions, et développer les infrastructures de communication commencent également à avoir des effets positifs sur la croissance de l'économie. Les deux secteurs continueront sans nul doute à profiter du plein appui du Gouvernement, étant donné qu'ils sont cruciaux pour atteindre les OMD et les autres objectifs de développement convenus sur le plan international. Bien que les pays en développement fassent leur maximum pour ne pas être à la traîne, ils doivent néanmoins s'assurer que nos partenaires de développement leur fournissent des ressources adéquates et prévisibles.

Ma délégation appelle par conséquent à une augmentation de l'investissement en faveur des pauvres afin de permettre aux pays en développement, en particulier ceux d'Afrique, d'atteindre les OMD dans les délais prescrits. Il est tout à fait impératif de réaliser pleinement et dans les temps l'engagement pris par la communauté internationale d'allouer 0,7 % du revenu national brut à l'aide publique au développement.

Nous demandons également à la communauté internationale d'égaliser les chances pour les pays africains afin qu'ils puissent lutter à armes égales sur les marchés internationaux, et de prendre des mesures additionnelles pour l'application effective de l'*African Growth and Opportunity Act* (loi sur la croissance et

les possibilités économiques de l'Afrique) et de l'Initiative Tout sauf les armes.

Si les promesses d'aide financière sont tenues et si nos partenaires prennent les mesures pressantes nécessaires pour la mise en œuvre des grandes initiatives de développement, nous pensons qu'il sera possible d'atteindre les cibles fixées pour les OMD, en dépit des multiples difficultés auxquelles nous nous heurtons à l'heure actuelle.

M. Ould Hadrami (Mauritanie) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous exprimer les félicitations de ma délégation pour avoir convoqué ce débat thématique de haut niveau sur le thème « Prendre conscience des progrès réalisés, relever les défis et redresser le cap pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 ». Depuis votre accession à la présidence de l'Assemblée générale, vous ne cessez de multiplier les initiatives dans le cadre de votre mandat et plus particulièrement pour ce qui concerne la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Je voudrais également féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour ses efforts inlassables en faveur du même objectif et pour avoir mis pleinement à contribution les organes concernés du système des Nations unies pour la réalisation des OMD.

La Mauritanie s'associe aux déclarations faites par Antigua-et-Barbuda, par la République démocratique du Congo et par le Bangladesh au nom, respectivement, du Groupe des 77 et de la Chine, de l'Afrique et des pays les moins avancés.

Ce haut débat constitue un jalon important dans l'évaluation des progrès accomplis eu égard à la réalisation des OMD, ainsi qu'aux difficultés rencontrées dans cette entreprise. À mi-chemin du parcours, force est de constater que le résultat attendu pour la réalisation des OMD est loin d'être atteint. Même si certains pays ont fait des progrès dans ce sens, pour un grand nombre de pays, notamment en Afrique, beaucoup reste à faire en terme de lutte contre la pauvreté et la faim, d'éducation, de santé pour ne parler que de ces seuls domaines. Il est urgent que la communauté internationale se mobilise réellement pour la réalisation des OMD en mettant en place les ressources et les moyens nécessaires pour l'atteinte de cet objectif.

La Mauritanie, suite aux élections libres et justes de 2007, est actuellement un pays démocratique doté d'institutions issues du suffrage populaire, où l'état de

droit règne et où les libertés démocratiques sont respectées. Le Gouvernement a mis au point un programme de développement sur trois ans pour le financement duquel il a sollicité l'assistance des partenaires du développement, lors d'une table ronde organisée à Paris en décembre 2007. Près de 1,9 milliard de dollars ont été annoncés au cours de cette réunion. Les autorités mauritaniennes sont actuellement en train de suivre avec les bailleurs de fonds l'état de mobilisation des financements pour lesquels ces derniers se sont engagés, tout en prenant les mesures nécessaires pour garantir la célérité de l'exécution et pour que tous les secteurs travaillent à réaliser ces projets, soumis à des engagements de la communauté internationale. Avec la mobilisation des ressources décidées lors de la table ronde de Paris, la Mauritanie sera en mesure de parcourir une bonne partie du chemin menant vers la réalisation des OMD, en commençant par le renforcement de son programme d'éradication de la pauvreté.

En matière de santé, les efforts du Gouvernement mauritanien ont porté sur l'amélioration tant en quantité qu'en qualité, des prestations fournies aux populations. Dans ce cadre, d'importantes actions vont être entreprises visant notamment la réalisation et l'extension du réseau d'infrastructures sanitaires, le renforcement du système d'approvisionnement en médicaments et la prévention des maladies les plus répandues.

Le programme à mi-parcours de notre Projet d'appui à la santé et à la nutrition est un train d'être revu. Il s'agit d'un programme démarré il y a trois ans et visant à améliorer l'efficacité du secteur de la santé en Mauritanie et plus particulièrement en matière de promotion de la qualité des soins, d'une part, et du changement de la mentalité de la mère envers la nutrition des enfants en bas âge, d'autre part. Il contribue à l'amélioration de la situation sanitaire et nutritionnelle des populations par le biais du rehaussement du niveau de vie des femmes enceintes et allaitantes et des enfants de 0 à 24 mois, de la contribution à la vulgarisation de la consommation du sel iodé et du renforcement des capacités des institutions sanitaires.

À propos du VIH/Sida, une campagne nationale de sensibilisation des populations est en cours pour attirer leur attention sur le danger de la maladie et expliquer ses modes de transmission et comment s'en préserver. Dans ce cadre, 70 organisations non

gouvernementales et 52 coopératives féminines ont bénéficié d'un financement.

L'Institut national de spécialités médicales a assuré la formation continue de spécialistes en chirurgie et en pédiatrie pour améliorer l'encadrement des hôpitaux régionaux et a organisé plusieurs missions de chirurgiens à l'intérieur du pays en vue de rapprocher les structures sanitaires des populations. Malgré les efforts entrepris, les ratios en matière de médecins généralistes et spécialiste mauritaniens continuent d'être en-deçà des ratios de l'Organisation mondiale de la santé.

En matière d'éducation, un état des lieux est en train d'être entrepris en vue de l'introduction d'importantes réformes tendant à permettre à ce secteur de pouvoir être en mesure de fournir au pays ses besoins en matière de ressources humaines, à partir d'une formation adéquate, prenant en compte les réalités du monde actuel et les exigences de la mondialisation.

Concernant l'égalité et l'autonomisation des femmes, la Mauritanie a accompli d'importants efforts dans ce domaine en faisant de la femme l'égal de l'homme du point de vue du droit. La stratégie de développement du pays qui vise à ramener la proportion des Mauritaniens vivants au-dessous du seuil de la pauvreté à moins de 17 %, place la femme mauritanienne au cœur de sa stratégie de lutte contre la pauvreté. Pour cela, une priorité particulière est accordée à la femme en termes de renforcement de sa capacité de participation à la vie économique en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès des femmes aux facteurs de production à travers un meilleur accès aux financements bancaires, aux microcrédits et à la mobilisation de l'épargne; l'accès à la sécurité foncière; l'accroissement de la participation des femmes aux activités génératrices de revenus, et en particulier les femmes chefs de ménages.

Au plan de l'emploi des femmes dans l'administration, d'importants progrès ont été réalisés depuis l'accession de M. Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi à la présidence de la République en avril 2007. Pour la première fois dans l'histoire du pays, des femmes ont été nommées par le Président de la République aux hautes fonctions d'ambassadeurs, de gouverneurs de régions, de préfets et autres hauts postes jusqu'ici réservés aux seuls hommes.

D'autre part, un quota de l'ordre de 20% est réservé aux femmes, de par la loi, au sein des deux

chambres du Parlement et au sein des conseils municipaux. La femme mauritanienne est en train de recouvrer tous ses droits et d'affirmer sa pleine égalité vis-à-vis de l'homme dans un État de droit garant de l'épanouissement et de la promotion d'une couche sociale qui représente plus de 50% de la population.

Les efforts que la Mauritanie est en train de fournir ne peuvent, à eux seuls, assurer au pays la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015, sans la solidarité et l'appui de la communauté internationale. La mobilisation urgente des financements décidés lors de la table ronde de Paris constitue un pas significatif dans ce sens.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'État observateur du Saint-Siège.

M^{re} Auza (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : En l'an 2000, dans cette même salle, les chefs d'État et de gouvernement sont convenus d'un ensemble ambitieux, mais nécessaire, d'objectifs mondiaux de développement à réaliser d'ici à 2015. À la mi-parcours, si l'on a fait beaucoup pour réaliser ces objectifs, la pauvreté extrême, la faim, l'analphabétisme et l'absence des soins de santé véritablement fondamentaux ne sont encore que trop répandus, et ces phénomènes se sont même aggravés dans certaines régions. Nous attaquer à ces problèmes, qui accablent des centaines de millions de personnes, demeure donc une préoccupation centrale pour nous.

D'après des études qui font autorité, l'objectif général consistant à réduire la famine et la pauvreté reste hors de portée malgré la remarquable croissance économique enregistrée dans de nombreux pays en développement. Ma délégation pense qu'il est nécessaire d'accroître la solidarité internationale si nous voulons réduire l'écart sans cesse croissant entre pays riches et pays pauvres et entre les habitants d'un même pays.

Bien que l'aide internationale soit importante, il est encore plus indispensable de garantir l'équité du commerce international, notamment en s'intéressant aux pratiques qui faussent le marché et défavorisent les économies plus faibles. À cet égard, on ne soulignera jamais assez l'importance de la prochaine conférence d'examen de Doha. Les efforts conjoints déployés pour consacrer, comme le prévoit l'objectif, 0,7 % à l'aide publique au développement et revoir les mécanismes commerciaux et de financement, d'une part, et pour mettre fin à la mauvaise gouvernance et aux luttes

intestines dans les États bénéficiaires, d'autre part, permettront à des millions de personnes d'échapper à l'extrême pauvreté et à la faim.

Ma délégation tient à assurer à l'Assemblée que le Saint-Siège continuera de contribuer activement à réduire la pauvreté et la faim, qui portent atteinte à la dignité humaine. Il continuera d'insister sur ces besoins élémentaires, afin qu'ils demeurent au centre de l'attention internationale et soient considérés comme une question de justice sociale.

Le Saint-Siège est très satisfait des progrès réels qui ont été faits pour assurer l'éducation primaire pour tous : certains des pays les plus pauvres ont vu le nombre d'inscriptions dans les écoles augmenter considérablement. Cependant, si nous ne redoublons pas d'efforts, il se peut que 58 pays n'atteignent pas l'objectif de la scolarisation primaire pour tous d'ici à 2015.

L'éducation est à la base de tous les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). C'est l'outil le plus efficace pour donner aux hommes et aux femmes les moyens d'obtenir une plus grande liberté sociale, économique et politique. Les gouvernements et la société civile, les secteurs public et privé, ainsi que les parents et les enseignants doivent investir dans l'éducation des générations futures pour les préparer à affronter les difficultés engendrées par une société de plus en plus mondialisée. Il faut en particulier faire d'énormes efforts pour assurer les mêmes possibilités d'éducation aux garçons et aux filles et pour veiller à ce qu'aucun enfant ne soit oublié pour des raisons purement économiques et sociales. C'est précisément pourquoi des établissements scolaires de l'Église catholique sont implantés dans des centres urbains défavorisés et des villages éloignés, dans la périphérie de villes énormes et là où les enfants sont obligés de travailler pour survivre.

Les OMD qui concernent la santé requièrent également notre participation collective. Bien qu'on ait progressé dans la réduction de la mortalité infantile, on enregistre des progrès plus lents en matière de santé maternelle, de VIH/sida, de paludisme et de tuberculose. La lenteur de ces progrès s'explique principalement par le fait qu'on manque de ressources à consacrer aux soins de santé véritablement élémentaires et que la population continue à ne pas avoir accès à ces soins de base. Nous savons depuis longtemps que les investissements dans les soins de santé primaires, plutôt que dans des formes de services

de santé sélectives, culturellement conflictuelles et idéologiquement orientées, qui camouflent la destruction de la vie parmi des services médicaux et sociaux, constituent l'une des façons les plus rentables et les plus efficaces d'améliorer la qualité de la vie en général, ainsi que la stabilité des familles et des communautés.

En outre, l'absence de progrès en ce qui concerne les objectifs liés à la santé met en lumière la nature interdépendante et complémentaire des OMD. L'importante corrélation entre la pauvreté et les niveaux élevés persistants de VIH/sida, de tuberculose, de paludisme et de mortalité maternelle est évidente. Ma délégation tient à assurer les membres que le Saint-Siège, par l'intermédiaire de ses institutions, continuera de fournir des soins de santé de base en donnant la préférence aux secteurs les plus marginalisés et les plus négligés de la société.

Le présent débat thématique, à mi-chemin entre la Déclaration du Millénaire et l'échéance de 2015, a lieu à la date plutôt émouvante du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'objectif d'un avenir meilleur pour tous est au cœur de la Déclaration comme des OMD. Plus que des débats et des sommets, la réalisation de cet objectif nécessite engagement et actions concrètes. Notre lutte commune contre l'extrême pauvreté, la faim, l'analphabétisme et la maladie n'est pas simplement un acte de générosité et d'altruisme, c'est une condition indispensable pour un avenir meilleur et un monde digne de tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'Observateur de la Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Président d'avoir organisé le présent débat important.

La Palestine s'associe à la déclaration faite au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La population palestinienne se heurte à de graves difficultés dans ses efforts pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Bien que des progrès aient été accomplis, la population palestinienne n'a pas été en mesure de créer un environnement intérieur favorable à la réalisation des OMD : à savoir, un environnement sans oppression, sans mesures punitives ni destructrices et sans occupation militaire, un environnement dans lequel la

capacité de progresser ne dépend pas de l'autorisation de l'occupant, mais plutôt du travail et de l'énergie déployés par une population pour atteindre ces objectifs. L'occupation constante, par Israël, du Territoire palestinien, y compris de Jérusalem-Est, constitue le principal et le plus redoutable obstacle qui empêche la population palestinienne d'atteindre toute forme de développement durable, de même que les OMD dans leur ensemble.

Au cours des huit dernières années en particulier, les politiques illégales mises en œuvre par Israël, puissance occupante, ont réellement plongé la Palestine dans un processus de recul de son développement, réduisant à néant tous les progrès précédemment réalisés en matière d'OMD. D'après la Banque mondiale, l'économie palestinienne a enregistré une croissance constante du produit intérieur brut de 8 % par an jusqu'en 1999. La Banque mondiale relève que depuis 2000, cependant, en raison des effets dévastateurs des restrictions à la liberté de mouvement et des fermetures imposées par les Israéliens, le produit intérieur brut a chuté de 40 % en Palestine.

Les conséquences socioéconomiques de cette récession économique sont énormes. Cette situation catastrophique a eu des incidences négatives sur les objectifs qui consistaient à éliminer l'extrême pauvreté et la faim parmi la population palestinienne. La pauvreté a augmenté et atteint des niveaux sans précédent en raison de la hausse du chômage, et la sécurité alimentaire est devenue une préoccupation majeure. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) attire l'attention sur le fait que près de la moitié de la population n'a pas assez de nourriture pour satisfaire ses besoins.

Cette crise humanitaire est une catastrophe causée par l'homme découlant des politiques d'occupation, en particulier de la punition collective qu'Israël continue d'infliger à la population civile palestinienne, notamment par le biais des bouclages et des restrictions à la liberté de mouvement, des démolitions de maisons et de la confiscation illégale de terres palestiniennes. À cet égard, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires déclare que le bouclage du territoire est l'une des principales causes de la pauvreté et de la crise humanitaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (A/61/500, par. 37). Ces mesures illégales sont appliquées à outrance par la puissance occupante, qui continue d'imposer un siège asphyxiant à la bande de Gaza. Elle continue

également de construire et d'étendre illégalement des colonies de peuplement, ainsi que le mur en Cisjordanie, enfermant les communautés palestiniennes dans des bantoustans isolés, encore divisés par plus de 580 postes de contrôle et barrages routiers, et rendant presque impossible la circulation et le commerce intérieur entre les villes palestiniennes.

La situation dans la bande de Gaza empire au fur et à mesure que les conditions se détériorent. Le 9 août 2007, Filippo Grandi, le Commissaire général adjoint de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), déclarait que :

« Gaza risque dans les mois voire les semaines à venir de dépendre entièrement de l'aide alimentaire et de devenir une communauté totalement fermée et isolée, si la politique actuelle de bouclage se poursuit. »

Depuis cette date, le siège d'Israël a causé de nouveaux dégâts puisque des centaines d'industries et d'usines ont été détruites ou fermées et que des milliers de possibilités de création d'emplois ont été stoppées ou perdues, forçant l'ensemble de la population à ne survivre qu'avec l'assistance humanitaire minimale que la puissance occupante laisse pénétrer dans la zone.

Les effets néfastes de l'occupation sur les conditions de vie et sur le développement du peuple palestinien ne se limitent pas à l'économie. L'objectif d'assurer l'éducation primaire pour tous en a également gravement souffert. Une récente enquête sur l'école dans la bande de Gaza publiée par l'UNRWA révèle que le taux d'échec est de près de 80 % pour les élèves âgés de 10 à 15 ans, avec un problème particulièrement aigu pour les élèves de 10 ans, qui, à 90 %, échouent en mathématiques. Malheureusement, c'est ce qui arrive lorsque les enfants doivent faire face aux traumatismes psychologiques et physiques liés à une exposition constante au conflit et à la violence, alors qu'ils sont réduits à vivre dans la misère et à aller à l'école le ventre vide, incapables de se concentrer et d'apprendre. Le taux d'abandon pour les garçons et les filles est lui aussi en augmentation et l'aggravation de la pauvreté a entraîné une hausse du travail des enfants. De plus, en dépit des succès antérieurs, dans les classes supérieures la fréquentation dans les établissements scolaires réservés aux filles est en train de chuter, ce qui fait obstacle aux efforts pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

La population palestinienne continue également de lutter pour réduire les taux de mortalité infantile et maternelle, qui ont subi les effets des difficultés d'accès aux soins de santé et à la nourriture. Les points de passage israéliens, les couvre-feux et le mur bloquent l'accès aux soins de santé et aux services de maternité, ce qui a un effet néfaste sur les soins de santé en matière de reproduction, avant et après la naissance. De surcroît, la pauvreté et la faim croissantes ont entraîné une hausse marquée de l'anémie et de la malnutrition chez les femmes palestiniennes et leurs enfants.

Outre ses effets sur la situation économique, sociale et sanitaire, l'occupation israélienne a sérieusement mis en péril la viabilité de l'environnement. La dégradation environnementale liée au manque d'eau, à la rapidité de la croissance démographique et à la confiscation des terres ainsi qu'à l'exploitation des ressources naturelles par Israël ont fait passer la proportion des surfaces en herbe, des forêts et de la biodiversité palestiniennes de 4,3 % en 1998 à moins de 1,5 % en 2004. Cette dramatique perte de surfaces en herbe est également due, en partie, au fait qu'Israël utilise systématiquement le territoire palestinien comme dépotoir pour ses déchets chimiques non traités et ses eaux usées, ainsi qu'à la construction du mur et de colonies de peuplement illégales, à l'arrachage des arbres, et au blocage de projets environnementaux, comme des projets de construction d'égouts et des projets d'assainissement, en particulier dans la bande de Gaza.

La communauté internationale devrait accorder une attention particulière à la situation et aux difficultés sans égales auxquelles le peuple palestinien est en butte. À cet égard, nous rappelons d'ailleurs que dans la Déclaration du Millénaire les dirigeants mondiaux ont affirmé leur responsabilité collective de :

« défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité... [qui est], en tant que dirigeants, [un] devoir à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, et tout spécialement les enfants, à qui l'avenir appartient. » (*résolution 55/2, par. 2*)

Le développement ne peut coexister avec l'oppression et l'hégémonie, dont la pire manifestation est l'occupation étrangère. Nous devons respecter notre engagement de n'épargner aucun effort pour veiller à ce que toutes les populations civiles qui subissent de

manière disproportionnée les conséquences des conflits armés et des crises humanitaires reçoivent l'assistance et la protection nécessaires, afin qu'elles puissent avoir les moyens d'œuvrer à un avenir meilleur pour elles-mêmes et pour leur nation.

La Palestine ne devrait pas être l'exception. La population palestinienne a clairement affirmé son désir de paix et d'une vie libre, digne et prospère pour ses enfants. Ces aspirations font à n'en pas douter partie intégrante de la réalisation des OMD, qui aiderait à sortir le peuple palestinien de la misère que lui a imposée l'occupation. Nous renouvelons donc notre appel à la communauté internationale pour qu'elle appuie pleinement et vigoureusement le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, dont le monde a finalement pris conscience qu'il constitue une condition sine qua non non seulement pour la paix mais aussi pour le développement, et sans laquelle malheureusement, les OMD ne pourront pas être atteints.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 57/32 de l'Assemblée générale, en date du 19 novembre 2002, je donne maintenant la parole à l'Observatrice de l'Union interparlementaire.

M^{me} Filip (Union interparlementaire) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer me féliciter de l'initiative qu'a prise le Président Kerim de convoquer le présent débat thématique sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Je me réjouis de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui au nom des parlements membres de l'Union interparlementaire (UIP).

Au fil des ans, par l'intermédiaire d'un certain nombre de résolutions et de débats, l'UIP s'est efforcée de diffuser les OMD auprès des parlementaires de manière à susciter un véritable élan d'activités au niveau législatif. Après tout, la communauté parlementaire a un rôle et une responsabilité à jouer dans ce processus, non seulement du fait de ses fonctions législatives, mais également, et d'un point de vue très concret, pour assurer que les budgets suffisants sont alloués au vaste éventail de politiques économiques et sociales en faveur des pauvres.

Une illustration importante de notre travail sur les OMD sera fournie dans moins de deux semaines à l'occasion de la cent dix-huitième Assemblée de l'UIP

qui se réunira au Cap, en Afrique du Sud, et dont le thème général sera « Faire reculer les frontières de la pauvreté ». Ce débat, comme ceux qui l'ont précédé, s'efforcera de permettre aux législateurs de mieux comprendre les actions concrètes qui sont indispensables pour au moins réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015, comme le prévoit l'Objectif 1. Il contribuera aussi à recenser certaines des pratiques optimales que les parlementaires devraient soutenir dans leurs rôles concomitants de législateurs, de dirigeants locaux et de faiseurs d'opinion. De fait, ces derniers jours, des États Membres nous ont parlé de la mise en place de commissions et de sous-commissions parlementaires spécifiques et de l'adoption dans plusieurs pays de lois relatives aux OMD.

S'agissant de la question qui nous occupe aujourd'hui, à savoir les difficultés rencontrées pour aider les pays à atteindre les OMD dans les quelques années qu'il nous reste, je voudrais mettre en avant trois domaines qui, de notre point de vue, nous paraissent essentiels.

Le premier défi évident est d'appuyer le renforcement des capacités pour formuler des politiques mieux informées et plus efficaces. Cela consiste notamment à permettre aux parlementaires d'avoir une meilleure compréhension des différents choix politiques qui s'offrent à eux, et à renforcer les capacités des parlements, en tant qu'institutions dotées de responsabilités vastes et distinctes. Bien que la situation se soit sans nul doute améliorée dans ce domaine, nous sommes convaincus qu'il reste encore beaucoup à faire. La capacité des parlements, en particulier, mais pas exclusivement, dans les pays en développement, d'exercer leurs fonctions de manière à optimiser les ressources disponibles et à améliorer les processus de prise de décisions en matière de développement, reste largement sous-employée. Nous nous employons donc ardemment à soutenir les parlements dans l'exercice de leurs fonctions.

L'une des initiatives les plus récentes que nous avons prise dans ce domaine est le nouveau programme que l'UIP met en place avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, afin d'aider les parlements de ces pays à mieux intégrer le Programme d'action de Bruxelles à leur propre programme de travail.

Une autre initiative qu'il peut valoir la peine de mentionner ici est celle que mène par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et qui vise à renforcer les capacités en matière de technologies de l'information et des communications des parlements afin qu'ils puissent améliorer leurs méthodes de travail et se montrer plus ouverts aux personnes qui les ont élus pour les représenter.

Une seconde difficulté majeure qui fait obstacle à la réalisation des OMD, et que nous voulons aider à supprimer, est celle du financement. Comme nous le savons, il existe un énorme écart entre les fonds versés dans le cadre de l'aide publique au développement (APD) et le coût estimé de la réalisation des OMD. L'APD constitue une source clef de financement destiné au développement des pays qui sont aujourd'hui précisément le plus loin de leur objectif; elle n'augmente pas assez rapidement, et de manière générale, son efficacité laisse encore beaucoup à désirer. C'est pourquoi l'UIP intensifiera ses efforts dans ces domaines, notamment en appuyant le Forum pour la coopération en matière de développement (DCF) du Conseil économique et social, dans le cadre duquel nous travaillons en vue de fournir une contribution parlementaire substantielle, y compris par le biais du Forum des partenaires du DCF. Nous nous efforcerons également à long terme d'aider les parlementaires à maîtriser les arcanes des mécanismes de l'APD aussi bien dans les pays donateurs que dans les pays bénéficiaires, afin que chaque dollar offert donne le meilleur résultat possible.

À nos yeux, une troisième question essentielle qui doit encore être réglée si nous voulons rattraper une partie du terrain perdu sur la voie de la réalisation des OMD est liée à la formulation de plans nationaux de développement qui doivent être plus vigoureux, plus cohérents et ouverts à tous. Bien que certains pays soient parvenus à améliorer considérablement leur planification en matière de développement, le chemin à parcourir est encore long pour que les plans nationaux de développement soient solides sur le plan interne et conformes aux priorités concrètes du terrain.

Nous estimons que la création d'emploi et l'égalité des sexes sont deux domaines cruciaux qui ont tendance à être négligés – relativement, du moins – dans les plans nationaux de développement. Nous sommes absolument convaincus que l'agenda pour le travail décent doit être placé résolument au cœur des plans nationaux de développement si nous voulons progresser sérieusement dans presque tous les OMD.

Aussi nous efforcerons-nous d'œuvrer avec l'Organisation internationale du Travail pour que les parlements comprennent ce programme et l'appuient activement.

Enfin et surtout, les politiques axées particulièrement sur les besoins des femmes en tant qu'agents économiques et politiques clefs, doivent également être prises en considération dans les plans nationaux de développement. L'UIP continuera d'appuyer ce processus de maintes manières, notamment en encourageant les femmes à prendre part à la politique, domaine dans lequel elles demeurent gravement sous-représentées, et en aidant les parlements à intégrer la sexospécificité au processus budgétaire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 49/2 de l'Assemblée générale, en date du 19 octobre 1994, je donne la parole à l'observateur de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

M. Schulz (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) (*parle en anglais*) : La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) estime, comme le Président de l'Assemblée générale, qu'il importe d'accorder la priorité à la pauvreté, l'éducation et la santé, car il s'agit des objectifs les plus difficiles à réaliser à l'heure actuelle.

À la trentième Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge tenue en novembre dernier, tous les gouvernements du monde ont appuyé la déclaration finale, intitulée « Ensemble pour l'humanité », convaincus qu'ils étaient qu'aucun des grands défis humanitaires du monde ne peut être relevé par une organisation ou un gouvernement agissant seul. Nous avons abondamment parlé de l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) 8 et de la nécessité d'établir des partenariats efficaces et constructifs entre les Gouvernements, les organisations intergouvernementales et la société civile. Bien trop souvent, cet objectif est loin d'être atteint en termes concrets; pourtant, il s'agit d'une condition absolue à la réalisation des OMD.

Nous poursuivrons nos efforts pour associer les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à la planification nationale relative à la réduction des risques et de la vulnérabilité qui découlent de la pauvreté, du manque d'instruction et des maladies endémiques. Nous continuerons

également d'axer notre action sur les communautés et de nous concentrer, lors de nos discussions sur la politique et la programmation, sur les besoins en matière de mise en œuvre, notamment parce que les statistiques et les données sur les progrès réalisés, telles qu'elles sont présentées la plupart du temps, occultent trop souvent la réalité du désespoir. La tendance à parler de la pauvreté d'un pays, ou à faire usage d'autres indicateurs en termes de moyennes ne nous permet pas de saisir pleinement les réalités nationales, locales et individuelles.

Outre les partenariats, nous nous intéressons également à deux autres questions. Premièrement, nous sommes préoccupés par le fait que si l'on n'atteint pas les OMD, cela aura un impact permanent sur les risques pour l'homme qui définissent la vulnérabilité humanitaire. Nous sommes d'autant plus préoccupés que la croissance démographique continue, la détérioration de l'environnement, les conflits, la crise économique et financière, le ralentissement de l'économie et l'agflation exposeront chaque être humain à un risque majeur, qui à son tour aura une incidence négative sur la vulnérabilité des individus. Comme si cela n'était pas suffisant, les changements climatiques et leurs conséquences humanitaires vont aller en s'aggravant, multipliant les risques et augmentant la vulnérabilité au point de modifier la vie de chaque communauté et l'identité de chaque individu.

Deuxièmement, nous pensons qu'il ne devrait pas y avoir d'insuffisances dans le financement de l'action entreprise pour atteindre chacun des OMD. Il tombe sous le sens que si d'autres facteurs peuvent faire obstacle à la réalisation des OMD, aucun progrès ne peut être fait sans un financement adéquat. Dans ce contexte, il va sans dire que le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques doit, dans une grande mesure, si ce n'est totalement, dépendre du principe d'additionnalité.

Nous sommes prêts à partager avec d'autres notre expérience et notre savoir-faire. En ce qui concerne la mise en œuvre de notre programme mondial, nous avons clairement l'intention de parvenir à des résultats qui contribueront à la réalisation des OMD. Pour illustrer concrètement ce que nous faisons, je donnerai un seul exemple. En 2006, la Fédération internationale a publié une brochure décrivant ses activités en faveur des OMD. La brochure est disponible en ligne et demeure une bonne source d'informations, mettant en lumière les mesures concrètes prises et offrant des

exemples illustrant l'action entreprise par les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge afin de réaliser les objectifs communs. En outre, une enquête initiale que la Fédération avait réalisée pour évaluer dans quelle mesure nous réussissons à atteindre les plus vulnérables a montré qu'en 2005 nos programmes avaient bénéficié à quelque 158,5 millions d'individus.

À la lumière de ce qui précède, et étant donné le temps limité fixé par la présidence pour les interventions, nous demandons ce qui suit. Nous devons tous insister, nous montrer responsables et transparents en affichant notre détermination à réaliser les OMD. Les gouvernements doivent s'engager à bâtir des partenariats utiles. La réalisation des OMD et l'adaptation aux changements climatiques doivent progresser de manière complémentaire et en synergie. Le financement convenu doit être atteint plutôt que tard, étant donné le principe d'additionnalité du financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques. Dans le cas contraire, et à moins que les membres des communautés recommencent à prendre part à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des programmes visant à la réalisation des OMD, atteindre les objectifs d'ici à 2015 restera un rêve noble, qui ne se concrétisera pas.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 48/265 de l'Assemblée générale, en date du 24 août 1994, je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Ordre souverain militaire de Malte.

M. Shafer (Ordre souverain militaire de Malte) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, au nom de l'Ordre souverain militaire hospitalier de Malte, de dire combien j'apprécie l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer sur la question essentielle des acquis, de la manière de relever les défis et de maintenir le cap vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015.

Premièrement, je voudrais féliciter très chaleureusement le Président de l'Assemblée générale de la manière avisée dont il a organisé cet important débat thématique et fait des OMD le centre de l'attention de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Ce n'est que grâce à un dynamisme de cette qualité que l'ONU, institution internationale indispensable à nos yeux, peut affronter la crise actuelle de ressources et de personnel pour gagner en efficacité et en crédibilité partout dans le monde. Dès

le départ, l'Ordre a promis de continuer à élargir sa coopération avec l'ONU dans le domaine de l'aide humanitaire et du développement durable, et nous réaffirmons aujourd'hui cet engagement.

L'Ordre de Malte voit dans les objectifs du Millénaire pour le développement un exemple des enseignements des deux derniers Papes sur l'option préférentielle pour les pauvres. Combattre la pauvreté, ainsi que les maladies et la souffrance, qui sont d'autres cibles des OMD, est au cœur des activités de l'Ordre depuis plus de 900 ans. Depuis sa fondation au XI^e siècle, l'Ordre de Malte a toujours concentré son effort sur les pauvres, les malades et les sans-abris, sans considération de race, de religion ou de nationalité. Les 12 500 membres, 80 000 bénévoles et professionnels de la santé à temps complet et les 13 000 médecins, infirmiers et brancardiers-porteurs de l'Ordre constituent un réseau exceptionnel présent en permanence dans 120 pays, fournissant des hôpitaux, des hospices et des services médicaux. Ces activités sont menées avec une compétence remarquable, souvent par le service de secours mondial de l'Ordre, Malteser International.

S'agissant de l'OMD 1, qui consiste à réduire l'extrême pauvreté et la faim, l'Ordre constate avec regret que le nombre absolu de pauvres en Afrique subsaharienne augmente et devrait s'établir autour de 360 millions d'ici à 2015, malgré la croissance générale du produit intérieur brut par tête dans les pays en développement du monde entier. C'est là le plus grand obstacle à affronter pour réaliser notre objectif en matière de pauvreté.

Les notes de synthèse préparées pour la présente séance soulignent que l'amélioration de la situation dans les bidonvilles est une occasion unique d'atteindre les OMD en partant de la base. À cette fin, l'Ordre a considérablement intensifié ses activités dans ces zones extrêmement défavorisées. Par exemple, dans les taudis de Nairobi (Kenya), l'Ordre finance de nombreux centres de santé et mène des programmes ambitieux pour le traitement de la tuberculose et du VIH/sida.

La lutte contre la faim est un défi encore plus grand du point de vue des OMD. La hausse des prix des denrées alimentaires, les règles commerciales inéquitables et les changements climatiques sont parmi les obstacles rencontrés. L'Ordre de Malte démontre qu'il est résolu à éliminer la faim dans la province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo. Là-bas, nous supervisons des centres de nutrition pour les

enfants sous-nourris ou mal-nourris. En même temps, nous distribuons des graines et du petit bétail à leurs parents et nous leur apprenons à planter et à se nourrir. L'Ordre est reconnaissant à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance et au Programme alimentaire mondial du financement partiel qu'ils apportent à ces initiatives et des partenariats établis en vue d'atteindre les objectifs liés à la faim, en se concentrant en particulier sur la viabilité. Des progrès tangibles dans la réalisation de l'OMD 1 sont essentiels pour pouvoir progresser rapidement sur l'ensemble des huit objectifs.

L'Ordre de Malte s'efforce d'atteindre l'objectif sur l'éducation en augmentant l'accès à l'enseignement dans les pays en développement, en particulier pour les filles. Par exemple, il a créé des jardins d'enfants à Sao Paulo et à Brasilia, au Brésil, et offre une formation professionnelle et un emploi aux mères célibataires. Nous avons un centre médical à Milot (Haïti), qui éduque 600 enfants outre qu'il réponde aux besoins médicaux des femmes et des enfants. L'Ordre administre des écoles dans l'ouest de l'Afghanistan pour 20 000 enfants, dont 40 % sont des filles.

Les OMD relatifs à la santé revêtent une importance particulière pour l'Ordre. Ce dernier œuvre en faveur de ces objectifs au Cambodge depuis la fin de la guerre civile qui y a fait rage pendant 30 ans. Nous y menons un projet communautaire global portant sur la santé de la mère et de l'enfant. La santé infantile, la santé maternelle et le VIH/sida se recoupent dans la transmission du virus de la mère à l'enfant. Au Mexique, les programmes de l'Ordre de Malte offrent aux femmes infectées des soins prénataux grâce auxquels toutes donnent naissance à des enfants en parfaite santé. Là comme dans beaucoup d'autres pays bénéficiant des programmes de l'Ordre de Malte, nous nous alignons sur les efforts déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Sur cinq continents, l'Ordre gère des cliniques et des hôpitaux spécialisés dans le traitement du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose – autant de maladies qui touchent les personnes les plus pauvres de manière disproportionnée. Les OMD 4, 5 et 6 sur la santé sont liés. Un échec au niveau de l'un d'entre eux risquerait de ralentir les progrès sur les autres.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Nous nous réjouissons de pouvoir nous exprimer sur ce thème si crucial, et nous sommes honorés d'être

les partenaires des États Membres et des professionnels dévoués de l'ONU dans la poursuite de nos objectifs communs. Nous sommes plus que jamais convaincus de l'importance des OMD, qui couvrent toute la gamme des questions de droits de l'homme et de justice sociale qui sont la raison d'être de l'Ordre. Grâce au rôle moteur et à l'appui continu de l'ONU et de ses institutions spécialisées, ces objectifs se font chaque jour plus proches. Nous sommes encouragés par la détermination de l'Assemblée générale et la manière admirable dont elle montre l'exemple. C'est à présent à nous, la communauté internationale, qu'il incombe d'achever la réalisation des objectifs d'ici à 2015.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 58/83 de l'Assemblée générale, en date du 9 décembre 2003, je donne à présent la parole à l'observateur de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale.

M. Tommasoli (Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale) (*parle en anglais*) : En 2000, le Sommet du Millénaire et le consensus autour des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont créé pour la première fois les conditions propices à une action concertée à long terme pour modifier durablement la vie des plus pauvres. Les huit OMD sont interdépendants et interagissent avec d'autres domaines d'action énoncés dans la Déclaration du Millénaire. La paix et la sécurité, les droits égaux et garantis de tous les citoyens à la participation politique et l'égalité d'accès aux ressources, infrastructures et services publics sont les facteurs clefs de la réalisation des OMD.

Les exemples ne manquent pas de liens entre la réalisation de certains OMD, la dynamique politique au sens large et les processus démocratiques. S'agissant de l'OMD 1, les données montrent que la réduction de la pauvreté s'accompagne d'une hausse des inégalités. Le Rapport de 2007 sur les objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU indique que « les avantages de la croissance économique dans les pays en développement ont été inégalement répartis, à la fois au sein des pays et entre les pays ».

L'OMD 3 sur l'égalité et l'autonomisation des femmes comprend un indicateur spécifique de la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux. Cet indicateur montre que les femmes ont gagné du terrain au plan politique, bien que les hommes conservent encore le contrôle, mais

qu'elles sont aussi sous-représentées à presque tous les échelons du gouvernement, en particulier dans les ministères et autres organes de l'exécutif.

Les liens entre les OMD et le milieu politique peuvent être rendus encore plus explicites. Le choix qu'a fait la Mongolie d'adopter un OMD 9 national sur la promotion des droits de l'homme, l'incitation à la gouvernance démocratique et la lutte contre la corruption montre que les institutions et pratiques démocratiques, outre qu'elles contribuent à la création d'un climat favorable à la réalisation des OMD, peuvent constituer un objectif sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques d'un pays.

La discussion riche de ces derniers jours a mis en lumière l'importance de deux principes : l'appropriation des stratégies visant à réaliser les OMD, et la responsabilité mutuelle au sein du partenariat mondial envisagé par les OMD, qui met l'accent sur la responsabilité incombant à la communauté internationale d'honorer ses engagements, notamment sur les plans du volume et de la prévisibilité de l'aide publique au développement.

Je tiens à souligner deux autres éléments qui se manifestent dans nombre de pays et régions et jouent un rôle dans la réalisation des OMD.

Le premier est la notion même d'appropriation, liée à l'importance du renforcement et de la consolidation des institutions démocratiques. Si la responsabilité de définir et de mettre en œuvre des stratégies nationales revient toujours aux gouvernements, la notion d'appropriation s'est progressivement élargie pour englober d'autres acteurs, tels que les organisations de la société civile et le corps législatif, qui constituent un lieu de dialogue sur les priorités nationales et exercent une supervision indispensable sur la mise en œuvre des stratégies nationales. Cela suppose qu'en se concentrant uniquement sur la branche exécutive, on risquerait de compromettre les fonctions d'autres acteurs dans les systèmes politiques, parlements et partis politiques, surtout.

Le deuxième élément a trait aux liens qui existent entre la promotion d'une croissance généralisée et équitable d'une part, et les pratiques démocratiques d'autre part. En fait, les échéances fixées pour la réalisation des OMD – 15 ans – présupposent que l'on ait établi un programme à long terme de développement national que l'on ne pourra effectivement réaliser que s'il ne se limite pas à la

durée de vie d'un exécutant et s'il peut être soutenu dans le temps, même en cas de changement de gouvernement. L'expérience montre que les pays qui ont enregistré des succès durables ont investi dans l'élaboration de plans à long terme, le renforcement des capacités propices au bon fonctionnement des institutions démocratiques et la mise en place et la consolidation de mécanismes visant à concrétiser ces plans à long terme.

Cela est particulièrement difficile dans des contextes politiques hautement polarisés, spécialement dans des situations d'après conflit, car l'espace de dialogue est réduit et la possibilité qu'ont les pays eux-mêmes de définir de vastes plans de développement nationaux est limitée. Et pourtant, comme nombre d'orateurs l'ont rappelé au cours de ce débat, dans de tels contextes, la communauté internationale doit manifester un engagement et un appui à long terme.

Dans la Stratégie internationale de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale pour la période 2006-2001, les liens entre démocratie et développement occupent une dimension intersectorielle de premier ordre. En juin, l'Institut organisera à Delhi une table ronde sur la démocratie et le développement, ainsi que la réunion de 2008 de son Conseil, constitué de nos 25 États membres. La table ronde de Delhi sera l'occasion d'examiner les liens entre démocratie et développement, y compris dans la perspective du programme des OMD.

Je voudrais, pour conclure, souligner que l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale appuie les OMD et est résolu à poursuivre sa collaboration avec les États Membres, le système des Nations Unies et d'autres organisations régionales en vue de trouver des stratégies efficaces pour leur réalisation.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur inscrit dans le débat thématique sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des 110 délégations – y compris les nombreux ministres – représentant les États Membres et les observateurs permanents, qui ont apporté leur contribution à cet important débat. L'accent que nous avons mis sur les faits et le fond indique que nous prenons très au sérieux la réalisation

des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015, dans tous les pays. Cela montre aussi que, lorsqu'elle traite des questions de fond, l'Assemblée est sur un terrain plus ferme et est mieux à même d'envoyer un message énergique au reste du monde.

Je voudrais d'abord mettre en relief certaines des grandes conclusions que je retirerai de notre débat thématique sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Premièrement, il est évident que des progrès notables ont été réalisés, mais ces progrès sont inégaux et trop lents. Nous avons les solutions. L'important, c'est que nous honorions tous nos engagements, intensifions nos efforts et accélérions les progrès.

Deuxièmement, l'Afrique et les pays les moins avancés ont besoin d'une nouvelle assistance à long terme de la communauté internationale afin de rattraper les autres pays. À cette fin, des appels énergiques ont notamment été lancés en faveur d'investissements dans l'agriculture – source critique de revenus pour les plus pauvres parmi les pauvres – et dans les infrastructures.

Troisièmement, les OMD sont interdépendants, et la réalisation de progrès dans les domaines de la faim et de la pauvreté, de l'éducation et de la santé aura un effet de catalyseur sur les autres objectifs.

Quatrièmement, l'architecture de l'aide internationale est limitée par une trop grande fragmentation, ce qui en sappe l'impact. Pour que nos efforts soient plus efficaces, la communauté internationale doit œuvrer de concert dans un partenariat plus étroit afin de réduire les coûts de transition et d'accroître la prévisibilité à long terme.

Cinquièmement, les partenariats avec la société civile et le secteur privé sont essentiels à l'accélération des progrès. Il faut donc donner au secteur privé l'occasion de fournir des biens et des services au milliard d'êtres humains les plus pauvres, et il faut encourager les grandes fondations à se faire les champions d'OMD précis afin de parvenir à des résultats concrets.

Sixièmement, les changements climatiques sapent déjà la réalisation des OMD, en particulier dans les pays les plus pauvres et dans les pays les plus vulnérables à leurs conséquences. Le développement doit être soucieux de l'environnement et durable.

Septièmement, on pourrait beaucoup améliorer les progrès réalisés dans le domaine des OMD et de la croissance économique en réduisant les inégalités entre les sexes, en autonomisant les femmes et en améliorant l'accès aux soins de santé maternelle et aux soins de santé de base, y compris les soins de santé en matière de reproduction.

Huitièmement, le commerce est un outil puissant de lutte contre la pauvreté. Si le Cycle de négociations de Doha pour le développement aboutit rapidement, cela pourrait faire sortir des millions de personnes de la pauvreté. Les préférences commerciales accordées aux produits agricoles et aux produits à valeur ajoutée d'Afrique et des pays les moins avancés auraient pour effet immédiat de favoriser les perspectives de réalisation des OMD, ainsi que la croissance économique. Par exemple, si l'Union européenne et les États-Unis supprimaient les subventions sur le coton, les exportations de coton africain augmenteraient de 75 %.

Neuvièmement, l'augmentation des prix des produits alimentaires et de l'énergie aggrave l'insécurité alimentaire et la malnutrition, cause principale de la mortalité infantile, des retards de croissances et d'autres graves problèmes de santé.

Dixièmement, les pays qui sortent d'un conflit ont besoin de toute urgence d'un meilleur appui à long terme et de modalités améliorées d'acheminement de l'aide accordée par la communauté internationale afin de réduire le risque de retomber dans la violence et l'instabilité.

Onzièmement, une meilleure gestion des recettes – en particulier les recettes émanant de la hausse récente du prix des produits de base – notamment par le biais de la mise en place de directives internationales, permettrait d'augmenter les ressources nationales consacrées au développement.

Douzièmement, l'éducation est la base d'un développement durable. Il faut investir 10 milliards de dollars de plus dans l'aide publique au développement pour réaliser l'objectif consistant à assurer un enseignement universel de base d'ici à 2010.

Treizièmement, investir dans les soins et les services de santé de base permet non seulement de sauver des vies, mais est aussi intelligent du point de vue économique. Selon une étude du Fonds des Nations Unies pour la population, chaque dollar investi dans la planification familiale peut faire économiser

aux gouvernements jusqu'à 31 dollars en dépenses d'éducation, d'alimentation, de santé, de logement, d'eau et de services d'assainissement. Pour réaliser les OMD 4 et 5 d'ici à 2015, il faut 5,5 milliards de dollars.

Quatorzièmement, l'appropriation nationale et la marge d'action sont des conditions essentielles qui permettent aux pays en développement de suivre leurs propres voies de développement et d'assumer la pleine responsabilité de leur propre développement. Il faut procéder à une réforme en profondeur de l'architecture internationale afin que les pays en développement puissent mieux faire entendre leur voix et participer davantage au processus mondial de décisions politiques.

Quinzièmement, le cadre des OMD est le point de référence accepté par la communauté internationale et convenu par les gouvernements pour le développement international et constitue la fondation de notre partenariat mondial. Toute tentative visant à modifier les objectifs sans un accord intergouvernemental ne ferait qu'en saper la légitimité.

S'il est une chose qui, à maintes reprises, a été indiquée clairement, c'est que le respect de nos engagements est une priorité et la réalisation de résultats une nécessité. Les donateurs doivent fournir l'aide additionnelle et l'allègement de la dette qu'ils ont promis. Les pays en développement doivent, de leur côté, intégrer les objectifs du Millénaire pour le développement à leurs plans de développement national et accélérer la mise en œuvre des autres engagements, y compris l'engagement relatif à une meilleure gouvernance.

Ekhard Deutscher, Président du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, a indiqué clairement que les donateurs ne sont pas en passe de pouvoir augmenter l'aide de 50 milliards de dollars d'ici à 2010 : cette aide a baissé en termes réels pour la deuxième année consécutive. « L'argent n'est pas tout, mais sans argent, tout n'est rien », a-t-il dit. Nous avons également appris que seuls 17 % des pays en développement ont des stratégies opérationnelles d'intégration des OMD dans leurs plans de développement national. L'objectif qu'ils se sont fixé est de 75 % d'ici à 2010.

Malgré les nombreuses initiatives positives rappelées ces derniers jours par de nombreux États Membres, la lenteur des progrès réalisés est évidente

des deux côtés du partenariat. En l'absence de plans concrets relatifs aux OMD et axés sur les résultats, il est normal que les donateurs aient du mal à réduire leurs dépenses intérieures pour investir dans les pays en développement : ils ont besoin de montrer des résultats pour continuer à rallier l'appui de l'opinion publique. S'ils n'ont pas l'assurance que les donateurs fourniront des ressources supplémentaires, les pays en développement ne peuvent pas intensifier les programmes axés sur la réalisation des OMD. Cela ressemble à une situation sans issue, mais en fait, ce n'est pas le cas. Heureusement, de nombreux donateurs, pays en développement, organisations multilatérales, organismes du secteur privé et organisations non gouvernementales collaborent déjà. Cela dénote le véritable esprit et le sens de l'OMD 8, créer un partenariat mondial pour le développement, ainsi que les valeurs que les Nations Unies encouragent et qui lui sont chères.

Il est clair qu'il nous faudra beaucoup de détermination et de dévouement pour atteindre les objectifs dans les délais. Comme un représentant l'a dit, nous disposons des connaissances, des technologies et des richesses nécessaires pour changer la vie de millions d'individus sur notre planète et les aider à échapper à la pauvreté extrême. C'est pourquoi je voudrais louer l'initiative de la Fondation des Nations Unies de Ted Turner, qui, en collaboration avec les organisations luthériennes et méthodistes, consacre 200 millions de dollars à la lutte contre le paludisme en Afrique; je voudrais aussi féliciter le Secrétaire général de l'action qu'il mène pour accélérer la mise en œuvre en Afrique, en mettant en lumière les écarts de financement des OMD, en partenariat avec tous les acteurs. Les donateurs ont maintenant de réelles possibilités d'investissement pour remplir leur promesse de doubler l'aide en faveur de l'Afrique d'ici à 2010.

Il est évident que tout le contexte de l'aide est en train de changer. Le secteur privé accorde maintenant une aide d'environ 14 milliards de dollars, tandis que la contribution des organisations non gouvernementales et de la société civile s'élève à environ 12 milliards de dollars. Le rôle du secteur privé continuera de croître, mais il ne remplacera pas celui des gouvernements. Il n'y a pas de développement sans États efficaces et responsables, capables de fournir des services à leurs propres citoyens. On a fait valoir de manière très convaincante qu'il faudrait donner au secteur privé la possibilité de fournir des biens et des services au

milliard d'individus les plus pauvres, et que les capitaux privés étaient disposés à recevoir des dividendes sociaux.

Les associations caritatives jouent également un rôle plus important, en défendant des objectifs spécifiques et en incitant les donateurs et les pays en développement à entreprendre des initiatives ciblées. Le travail de la Fondation MacArthur en ce qui concerne l'objectif 5 relatif à la santé maternelle en est un excellent exemple. Il faut encourager d'autres fondations à défendre des OMD spécifiques pour lesquels elles peuvent apporter une valeur ajoutée et mobiliser l'appui de l'opinion publique.

Il est clair qu'en travaillant ensemble, nous sommes plus forts et qu'en partenariat, nous pouvons progresser. Lorsque l'aide est effectivement en phase avec les besoins des gouvernements nationaux et qu'elle est prévisible à long terme, il est possible de progresser. Le Malawi vient de doubler sa productivité agricole en un an seulement. Le Ghana a lancé, au niveau national, un programme scolaire de nutrition, qui est une réussite. Depuis 2003, l'Inde a réduit le nombre d'enfants qui ne fréquentent pas l'école de près de 5 millions par an. Le Honduras, le Kenya, la République-Unie de Tanzanie, l'Ouganda et de nombreux autres pays ont aboli les frais scolaires pour l'école primaire, ce qui a considérablement augmenté le nombre d'inscriptions. La Zambie a supprimé les frais pour les services de santé de base et en zone rurale, et le Burundi propose désormais des soins médicaux gratuits aux mères et aux enfants.

L'Assemblée générale doit jouer un rôle essentiel de chef de file afin de mobiliser les aides au niveau mondial pour atteindre les OMD. De nombreuses délégations ont approuvé ma proposition de convoquer une séance de l'Assemblée une fois par an jusqu'en 2015 pour faire le point sur la mise en œuvre au niveau mondial et demander à tous les partenaires de rendre compte des engagements qu'ils ont pris en matière d'OMD.

L'Assemblée générale a défini les objectifs historiques du Millénaire pour le développement. C'est pourquoi elle a la responsabilité d'assurer le suivi de la mise en œuvre et des engagements pris par toutes les parties pour achever pleinement la mise en œuvre. Outre la convocation d'une séance annuelle consacrée à cet objectif, l'Assemblée doit charger le Secrétariat de l'ONU, en collaboration avec tous les fonds, programmes et organismes concernés, de présenter un

rapport annuel de surveillance des OMD au niveau mondial, qui analyse la mise en œuvre dans tous les pays pour servir de base de travail à notre débat.

L'Assemblée peut mettre en avant son rôle de chef de file d'autres façons. Notre séance du 22 septembre 2008 consacrée aux besoins spécifiques de développement de l'Afrique et la séance sur les OMD qui sera organisée par le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général le 25 septembre sont deux occasions supplémentaires de mobiliser l'appui mondial et d'annoncer de nouvelles initiatives concrètes.

Faisons en sorte que ce débat imprime un élan dont les effets se feront sentir non seulement à New York, mais dans le monde entier : 2008 doit être une année d'action.

Le débat thématique intitulé « Constaté les progrès, affronter les difficultés et redresser le cap afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 » est maintenant clos. L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 116 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 45.